

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2014 D 3895)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz se propose de lancer un Appel d'offres National N° 2014 D 3895 de pose réseau gaz PE4 bar pour :

L'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DE LA CITE EL-BASSATINE A LA VILLE DE BEKALTA A MOKNINE EN DEUX LOTS :

**LOT N°1 : Cité El-Bassatine / Rive Gauche
LOT N°2 : Cité El-Bassatine / Rive Droite**

Les travaux consistent en :

LOT N°1 :

La pose de **8500 ML** conduite en polyéthylène.
La construction de **300** branchements.

LOT N°2 :

La pose de **7000 ML** conduite en polyéthylène.
La construction de **240** branchements.

Les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions de l'Appel d'offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par rapide poste, ou déposés directement au bureau d'ordre central (B.O.C) de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Mardi 20 Mai 2014 à 17H30** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la
Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
38, Rue Kamel Atatürk – 1080 Tunis**

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 D 3895 : ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DE LA CITE EL-BASSATINE A LA VILLE DE BEKALTA A MOKNINE (02 LOTS)

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet de Bureau d'ordre Central de la STEG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes :

- * Un agrément type **VRD2 - Catégorie 2** ou plus (original ou copie certifiée conforme) en cours de validité.
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (Originale ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve en état de faillite, ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les Soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- * Un certificat d'affiliation à la CNSS (original ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur, comportant la confirmation du soumissionnaire de n'avoir pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * En cas de groupement, les pièces annexées prévues ci-dessus doivent être fournis par chacun des membres du groupement.

* Un cautionnement de soumission de **2100 Dinars pour le LOT N°1 et 2100 Dinars pour le LOT N° 2** conformément au cahier des charges. L'absence de cette caution ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges entraîne d'office la nullité de l'offre.

Les entreprises ayant l'agrément de catégorie 2 à 4 sont exonérées de cette caution de soumission, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément datant de moins de 5 ans.

La validité des offres sera de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les entreprises ayant un agrément **VRD 2 – catégorie 2** ou plus peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à partir de la première date de publication du présent communiqué exceptés les Samedi et Dimanche et ce, auprès du **Département Technique Distribution Gaz, 19 Rue Belhassen Ben Chaâbane –1005 El Omrane**, sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de **Trente (30d) Dinars** non remboursable (en espèce, ou par chèque certifié).

NB : Ne peuvent participer à l'Appel d'offres National que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financier est **publique** et elle aura lieu au Siège Social de la STEG : 38 Rue Kamel Atatürk Tunis au Bâtiment «G» **3^{ème} étage : le Mercredi 21 Mai 2014 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.